

“Climate resilience by design” : un nouveau concept au cœur des enjeux de la politique d'adaptation de l'UE.

Par l'Observatoire Climate Chance

A l'approche du prochain Sommet Climate Chance Europe, organisé les 3 et 4 juin 2026 à Bruxelles, l'Observatoire Climate Chance propose de revenir sur les concepts et tendances qui animent le débat public européen autour de l'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, nous proposons de nous arrêter sur un concept devenu central dans les communications de la Commission européenne sur l'adaptation : le “climate resilience by design”.

Vers une adaptation transversale à l'ensemble des politiques publiques européennes

Le principe de **résilience au changement climatique dès la conception** (*climate resilience by design*) est un nouveau concept dans les communications de la Commission européenne depuis le début de la mandature 2024-2029. Sans définition stricte, il s'agit d'un principe en construction qui infuse graduellement dans les documents stratégiques et les rapports présentés par les institutions et agences européennes ces derniers mois.

Le terme apparaît pour la première fois officiellement dans la “Boussole pour la compétitivité”, la feuille de route de la Commission pour relancer l'économie européenne ([COM\(2025\) 30 final](#)). Le changement climatique y est présenté comme une “menace” pour la “sécurité économique” du continent et l'adaptation au changement climatique un instrument pour renforcer cette sécurité. La Boussole recommande donc aux États membres et à l'Union d'améliorer leur “résilience” et leur “préparation” (*preparedness*), en mettant à jour régulièrement l'évaluation des risques climatiques et “la résilience des infrastructures critiques dès la conception” (*critical infrastructure resilience by design*).

A cet effet, la Boussole pour la compétitivité prévoit la présentation d'un plan européen d'adaptation au changement climatique, conformément à l'engagement d'Ursula von der Leyen ([von der Leyen, 2024](#)). La publication du plan, sous la forme d'un paquet de mesures baptisé “**European Climate Resilience and Risk Management Framework**” est prévue pour le quatrième trimestre 2026, après l'ouverture d'une consultation publique début 2026. Il vise à mettre en pratique les principes et objectifs fixés dans la Stratégie européenne d'adaptation adoptée en 2021. Le principe de résilience au changement climatique dès la conception y trouvera une traduction concrète.

→ Voir la réponse de Climate Chance à la consultation publique sur le “**European Climate Resilience and Risk Management Framework**”

Cette nouvelle terminologie a infusé dans l'ensemble des institutions européennes. Le Parlement et le Conseil ont fait de "la préparation et la résilience au changement climatique dès la conception" un instrument de leur proposition de cadre de suivi des dépenses et de performance pour le budget ([COM/2025/545 final](#)). Appliquer la résilience au changement climatique dès la conception figure également parmi les cinq recommandations du European Scientific Advisory Board on Climate Change (ESABCC) afin de **faire basculer l'UE d'une adaptation fragmentée et réactive à une adaptation effective, juste et transformationnelle** ([ESABCC, 2026](#)).

En France, un concept similaire a vu le jour sous le nom de "**réflexe adaptation**". Le think tank I4CE défend le principe de "réflexe adaptation" depuis 2023, dans l'idée que "l'adaptation doit devenir systématique quand on conçoit une politique ou un projet d'investissement" ([Dépoues & Dolques, 2025](#) ; [Nicol, 2023](#)).

On le retrouve au cœur du troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) présenté officiellement en mars 2025. Le plan prévoit notamment l'inclusion d'un "réflexe adaptation" dans tous les achats de l'État, en commençant par le secteur du bâtiment ([Gouvernement français, 2025](#)). L'adoption d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation de la France au changement climatique (TRACC), fixée à +4°C en 2100, se veut un instrument central de cette intégration systématique des scénarios de réchauffement dans les décisions publiques – en dépit de sa faible force normative relevée par des juristes ([Gossement Avocats, 26/01/2026](#)). Le PNACC 3 préconise aussi le développement d'une "**culture de la résilience** plus largement répandue dans la société". L'obligation faite aux employeurs de protéger les travailleurs contre les risques liés à la chaleur procède par exemple de cette logique ([Décret n°2025-482](#)).

Un principe pour renforcer la sécurité européenne

Le principe de climate resilience by design trouve une filiation dans le concept de préparation dès la conception (*preparedness-by-design principle*), qui le précède chronologiquement. Le cheminement qui a conduit d'un concept à l'autre révèle un changement de paradigme pour la Commission européenne, qui entrevoit l'adaptation au changement climatique de plus en plus sous le prisme de la sécurité – civile, militaire, économique.

Le principe de "**préparation dès la conception**" apparaît pour la première fois dans le "rapport Niinistö" sur la préparation et la réactivité civile et militaire de l'UE remis à Ursula von der Leyen en octobre 2024. Le rapport présenté par Sauli Niinistö, ancien président finlandais, recommande d'adopter une approche "holistique" qui traite la sécurité et le climat de façon complémentaire, plutôt que comme des objectifs antagonistes. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Union européenne en toutes circonstances, c'est-à-dire en temps de crises (militaires, sanitaires, climatiques...), toutes les institutions, organismes et agences de l'UE doivent intégrer le principe de préparation dès la conception lors de la création ou de la révision d'une loi, la création d'un instrument de financement ou la révision d'un cadre réglementaire ([Niinistö, 2024](#)).

Moins commenté que le rapport Draghi sur la compétitivité, publié un mois auparavant, les recommandations du rapport Niinistö ont pourtant directement inspiré les priorités de la nouvelle Commission. Ursula von der Leyen lui attribue avant même sa parution l'inspiration du projet d'**Union de la préparation** ([von der Leyen, 2024](#)). Un projet qui aboutit à la proposition d'une **stratégie européenne pour une union de la préparation** en mai 2025 ([JOIN\(2025\) 130 final](#)). Celle-ci repose sur trois piliers :

1. la préparation et la réaction à tous types de risques (*integrated all-hazards approach*)
2. l'association de tous les secteurs et acteurs de la société (*whole-of-society approach*)
3. la coordination et collaboration de tous les organismes et administrations publiques (*whole-of-government approach*).

Ces trois approches précisent le périmètre de ce que la Commission entend par "dès la conception" (*by design*) : la résilience et la préparation devront faire l'objet non seulement d'une intégration horizontale dans l'ensemble des politiques publiques européennes, mais elle devront aussi être appropriées par les citoyens, les associations, les entreprises et les autorités locales – rapprochant le concept de la dimension culturelle du "réflexe adaptation" à la française. Parmi les 30 actions prévues dans la stratégie figure la présentation du plan européen d'adaptation, qui intégrera le concept de "*préparation dès la conception* dans l'ensemble des politiques sectorielles et des investissements pertinents de l'UE".

Ce n'est pas la première fois que le changement climatique est entrevu sous le prisme de la sécurité. Dès 2008, la Commission européenne et le Haut-représentant aux affaires étrangères invitent le Conseil européen à concevoir l'atténuation et l'adaptation comme des "mesures préventives de sécurité". Mais, à l'époque, l'accent était mis sur la sécurité internationale, la prévention des conflits et la gestion de crise humanitaire ([Conseil de l'Union européenne, Commission européenne, 2008](#)). A l'ère du Green Deal, le changement climatique avait aussi trouvé sa place dans les documents stratégiques sur la défense européenne ([EEAS, 2020](#)). Dans cette approche, une partie des dépenses et des forces militaires sont mises au service de la résilience au changement climatique. En allouant à la gestion des risques et catastrophes naturelles une partie substantielle de son budget de défense augmenté pour répondre aux objectifs de l'OTAN, le gouvernement espagnol s'inscrit par exemple dans cette doctrine ([The European Correspondent, 21/04/2026](#)).

On retrouve aussi des liens entre adaptation et sécurité dans les cadres de gouvernance nationaux. En Belgique, le Centre d'analyse des risques du changement climatique (CERAC) rend compte au Conseil national de sécurité. La stratégie de sécurité nationale de la Belgique "*le défi qui éclipse tous les autres reste la perturbation de l'environnement résultant du changement climatique, de la perte de biodiversité et de biomasse, ainsi que de la pression exercée par l'activité humaine sur l'environnement*" ([Comité stratégique du Renseignement et de la Sécurité, 2025](#)). En Allemagne, l'évaluation nationale interdisciplinaire des risques climatiques (*Nationale interdisziplinäre Klima-Risikoeinschätzung*), présentée lors de la conférence sur la sécurité de Munich en février 2025, estime que "*toute personne qui réfléchit à la sécurité doit aussi penser au changement climatique – et vice-versa*" ([PIK, 2025](#)).

Ce qui change avec la résilience et la préparation dès la conception, c'est que le changement climatique est désormais traité au même niveau que d'autres risques

(sanitaires, militaires, économiques...), en tant que composante de la sécurité du continent, érigé en principe supérieur. Cette idée a été rendue explicite dès le discours sur les priorités de l'Union d'Ursula von der Leyen : *“La sécurité est la condition préalable à notre prospérité, à notre liberté et à notre démocratie”* ([von der Leyen, 2024](#)). Cette doctrine “sécuritaire” des politiques d'adaptation est confirmée dans la nouvelle vision de l'UE pour le climat et l'énergie à l'échelle planétaire présentée en octobre 2025, quand la Commission affirme que l'Europe doit “construire une posture sécuritaire crédible” pour renforcer le rôle de l'UE dans la conduite d'une politique d'adaptation en Europe et à l'international ([JOIN\(2025\) 25 final](#)).

Ce qui s'apparente à une nouvelle doctrine de l'adaptation ne manque pas de poser des questions. Le manteau “sécuritaire”, quasi-régalien, qui lui est donné est-il de nature à accroître la crédibilité et l'attention publique à l'adaptation ? Ne risque-t-il pas, du même coup, d'effacer ou de réduire certaines de ses dimensions, dans son rapport à la biodiversité ou à la justice sociale par exemple ?

Les enjeux transsectoriels de l'adaptation

Le principe d'intégration transsectoriel de l'adaptation n'est pas entièrement neuf. Le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 comptait 34% de dépenses favorables à l'action pour le climat à travers l'ensemble des fonds structurels européens, soit entre 139 et 231 milliards d'euros qui devaient directement ou indirectement bénéficier à l'adaptation ([Commission européenne, n.d.](#)). Or, la Cour des comptes européenne a estimé dans un rapport spécial que, hors des 26 milliards d'euros spécifiquement affectés à l'adaptation, les instruments de suivi des dépenses ne permettent pas d'évaluer l'impact du reste des dépenses transsectorielles pour l'adaptation ([ECA, 2024](#)).

Le changement climatique est un multiplicateur de risques. Combinés aux risques non-climatiques (pollutions, inégalités sociales, gestion de l'eau...), les aléas climatiques produisent des effets sur tous les secteurs clés de la société et de l'économie. L'évaluation européenne des risques climatiques a identifié 36 risques climatiques regroupés en cinq “clusters” : alimentation, écosystèmes, santé, infrastructures, économie ([EEA, 2024](#)). La protection des citoyens, des entreprises et des territoires contre ces risques est très inégale. En Europe, un quart seulement des 900 milliards d'euros de dommages engendrés par des catastrophes naturelles (y compris non-météorologiques) entre 1980 et 2024 étaient couvertes par une assurance – un “gap” assurantiel qui s'est accrue sur les dix dernières années et creuse les inégalités ([EIOPA, 2025](#)).

Par conséquent, l'adaptation requiert des investissements dans tous les secteurs, tenant compte de la variété des aléas, des situations d'exposition et des vulnérabilités différenciées aux risques. La Commission européenne a chiffré les besoins d'investissement pour l'adaptation à 69 milliards d'euros par an entre 2021 et 2050 dans un scénario de réchauffement médian – dont environ 30% pour les écosystèmes, 42% pour les infrastructures, et 17% pour l'alimentation. Ces investissements offrent de nombreux cobénéfices sociaux et sanitaires, et contribuent à la sécurité des chaînes d'approvisionnement. Mais la Commission estime que ces synergies sont encore sous-exploitées dans les cadres de financement et de planification ([Commission européenne, 2026](#)).

Cette intégration horizontale de l'adaptation dans tous les secteurs ne saurait être efficace sans une intégration verticale – à tous les niveaux de gouvernance. En effet, les risques climatiques diffèrent selon les régions et les vulnérabilités locales ([EEA, 2024](#)). L'analyse des plans climats des États membres indique qu'une intégration verticale accrue des cadres politiques d'adaptation stimulerait les actions d'adaptation aux niveaux local et régional ([Leitner et al., 2024](#)).

Conclusion

La résilience au changement climatique dès la conception est donc conçue comme un principe transversal structurant pour l'action publique européenne. Sans force normative jusqu'à présent, le concept s'apparente pour l'heure à une doctrine de l'adaptation qui repose sur trois dimensions :

1. Basculer d'une logique réactive à une logique anticipatrice des conséquences du réchauffement climatique. La résilience climatique "dès la conception" doit se comprendre en miroir du concept de "build back better", qui survient après les événements climatiques ;
2. Intégrer le traitement holistique des risques climatiques et l'intégration horizontale de l'adaptation dans l'ensemble des politiques publiques, des investissements et de la société civile de l'UE ;
3. Ancrer l'adaptation dans la politique de sécurité de la Commission.

L'un des enjeux du futur plan européen d'adaptation prévu fin 2026, pour opérationnaliser la stratégie de 2021 sera de déterminer la force normative de cette nouvelle doctrine : quels seront les mécanismes de contrôle, de vérification, de sanction en cas de manquement à l'intégration de l'adaptation ? Il s'agira en outre, à l'approche du débat sur le prochain budget européen (2027-2034) de préciser quels seront les moyens financiers et les instruments de mise en œuvre (commande publique, formation des élus et des fonctionnaires territoriaux...) qui permettront aux États membres et aux acteurs non-étatiques d'insuffler une véritable culture, un réflexe d'adaptation dans l'ensemble des secteurs.

C'est l'objectif du prochain Sommet Climate Chance de Bruxelles des [3 et 4 juin 2026](#) de réunir les acteurs non-étatiques européens pour faire du "climate resilience by design" un principe opérationnel et adapté aux territoires.